

Association Vélo
5, avenue Collignon
31200 Toulouse
Tel : 05 34 30 94 18
<http://toulouse.fubicy.org>



Communiqué

Jeudi 4 mars 2010

Halte au stationnement sauvage sur les aménagements cyclables

**Rassemblement samedi 6 mars 2009
10h30 place du Capitole**



STATIONNEMENT DANGEREUX !

www.fubicy.org

Les aménagements cyclables se multiplient en ville, offrant plus de confort et de sécurité aux cyclistes. Toutefois, les bandes et pistes réservées aux vélos sont **vulnérables au stationnement sauvage**, et certains automobilistes en profitent allègrement.

A l'heure où l'on parle de **partage de l'espace public** et de la rue, l'individualisme et l'irrespect de certains mettent en péril cette idée de la ville.

Pourtant le Code de la Route est très clair sur ces infractions et **la Police Municipale a toute latitude pour verbaliser** les contrevenants alors même que ce comportement est souvent constaté aux mêmes lieux et aux mêmes heures.

L'Association Vélo insiste donc sur l'intérêt d'une vraie **politique dissuasive du stationnement sauvage** en visant particulièrement les lieux où se sont développées ces dernières années des habitudes de stationnement sauvage ainsi que ceux nouvellement aménagés.

C'est dans cette perspective que l'Association **Vélo organise un rassemblement samedi 6 mars 2006 à 10h30 au départ de la place du Capitole**. Certains aménagements parmi les plus stationnés seront visités. Des faux PV seront également apposés sur les pare-brise des véhicules contrevenants !

Pour plus d'informations, contacter :

Vincent Bernatets, Vice-président chargé de la communication, tél. : 06 08 43 09 32

L'**Association Vélo** a pour but de développer et d'améliorer la pratique du vélo en agglomération. Depuis plus de 25 ans, ses actions visent à promouvoir les équipements susceptibles de rendre plus sûrs et plus facile les déplacements urbains à vélo. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités pour que soit pris en compte ce moyen de transport utilisé quotidiennement par de nombreuses personnes et que soit mis en place un véritable réseau de pistes cyclables. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association Vélo adhère à la FUBicy (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national) et diffuse quatre fois par an un journal d'information.